



FICHE PROGRAMME

2021-2022

ART FLORAL

CRETS EN BELLEDONNE

RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS LES LOCAUX

Salle des Fêtes de Morêtél-de-Mailles

mardi de 14h à 16h et de 17h30 à 19h30

Date	Thème	A apporter
05 octobre	"Élancée " <i>Mise en valeur des couleurs chaudes.</i>	<i>Le support de l'année</i>
16 novembre	"Espérance" <i>Explosion d'optimisme.</i>	<i>Le support de l'année</i>
07 décembre	"Chemin de douceur" <i>Réalisation d'un chemin de table pour les fêtes.</i>	<i>Je n'apporte rien</i>
11 janvier	"Enrubanné" <i>Mise en valeur des courbes.</i>	<i>Le support de l'année</i>
01 février	"A tout coeur" <i>Travail de fleurs et feuillages exotiques.</i>	<i>Le support de l'année</i>
08 mars	"Citronnade" <i>Les citrons mis à l'honneur.</i>	<i>Le support de l'année</i>
05 avril	"Géométrie variable" <i>Réalisation d'une composition moderne.</i>	<i>Le support de l'année</i>
10 mai	"Suite de mouvements" <i>Embellissement de boîtes pour décorer la table.</i>	<i>3 boîtes de conserves vidées, lavées, séchées, H : 8,5 cm, diam : 8 cm</i>
07 juin	"Vive les légumes " <i>Création libre et multicolore.</i>	<i>Quelques légumes et 1 support de mon choix</i>

Matériel à apporter à chaque atelier :

Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de ±1mx1m, règle, agrafeuse + agrafes, cutter + lames, crayon + papier, appareil photo, contenant pour le transport de vos compositions.

Inscriptions	Marie-Hélène RENAUD 06 03 03 31 17 contact@floriscola.fr
Animateur Floriscola	Dominique FERRIER 06 75 67 39 99
Responsable Floriscola	Commission activités 07 49 22 86 58

TARIFS	MODALITÉS
Adhésion Floriscola : 10 €	A régler lors de la 1ère inscription à Floriscola (différent du chèque Atelier et du chèque Support) à retourner avec votre fiche d'inscription et votre fiche d'adhésion dûment remplies. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par courriel ou courrier.
Support de l'année : 5 €	Par chèque séparé à régler lors du 1er atelier sauf personnes ayant celui de l'an passé.
Prix unitaire de l'atelier : 33€	Établir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à remettre ou à expédier à Marie-Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.